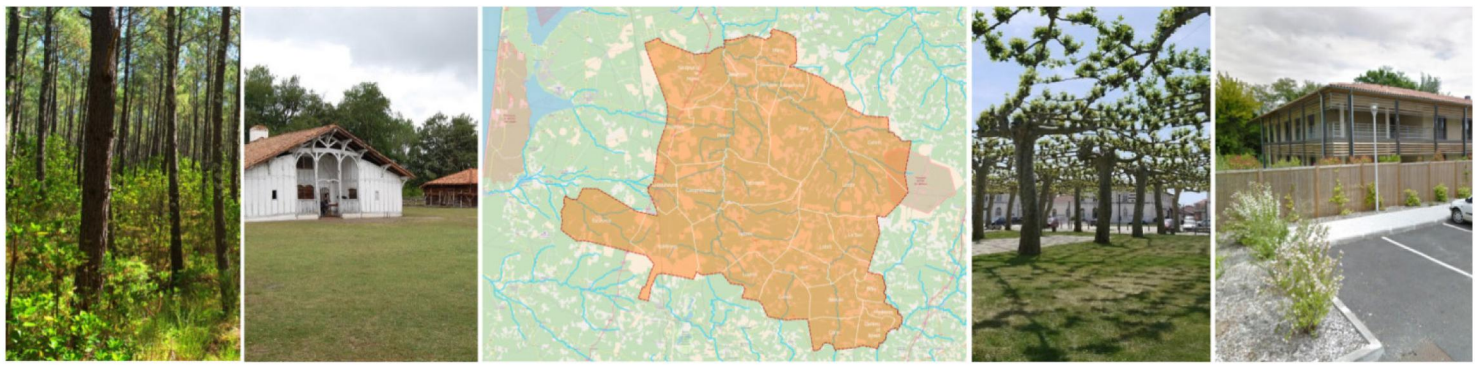


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



4.1 Documents Graphiques - zonages et prescriptions réglementaires

> Dossier approuvé

Commune de SAUGNAC-ET-MURET - centre

échelle 1/5000ème

PROCEDURE	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	APPROUVÉ
ELABORATION	30/03/2017	le 07/12/2023	
VU POUR ETRE ANNEXÉ A LA DECISION EN DATE DU :		LE PRESIDENT DE LA CdC :	

	Limites de zone du PLUI
	Espaces Boisés Classés et Protection des feuillus au titre de l'article L151-23 du C.U.
	Espaces verts et plantations à préserver ou réaliser en zone U
	Prairies protégées en zone N
	Terres agricoles à préserver
	Secteurs de richesse du sol ou du sous-sol
	Emplacement réservé
	Secteur de diversité commerciale protégée
	Secteur soumis à OAP sectorielle
	Périmètre d'attente de projet global
	Interfaces entres zones d'urbanisation et zones d'aléa fort d'incendie de forêt
	Limite de recul des constructions par rapport aux voies à grande circulation
	Patrimoine bati inventorié
	Bâtiment pouvant changer de destination en zone A ou N
	Petit patrimoine inventorié
	Airials remarquables
Information	
	Chemin de traverse du SPR de Solférino
	Terrains avec constructions existantes, engagées ou autorisées non cadastrées

